

**Ms Svala Ísfeld Ólafsdóttir** est professeur agrégé de droit à l'université de Reykjavík. Elle a auparavant exercé les fonctions de procureur et de conseiller principal au ministère de la justice, où elle a dirigé l'élaboration d'actions contre la traite des êtres humains et préparé l'ouverture du premier centre national d'orientation pour les victimes de la traite. Elle est fréquemment appelée à conseiller les ministres du gouvernement, notamment en dirigeant les efforts de rédaction de nouvelles lois. Sa dernière réalisation à cet égard est la rédaction d'une nouvelle loi visant à modifier les dispositions existantes sur la traite des êtres humains dans le code pénal. Elle a participé au travail de diverses associations, par exemple en tant que membre du conseil d'administration du Centre de justice familiale pour les survivants de la violence et les victimes de la traite des êtres humains.

Son expertise se situe dans les domaines du droit pénal, de la protection de l'enfance, de la violence domestique et de l'aide aux victimes d'abus, avec une grande expérience dans le domaine de la traite des êtres humains. Elle préside le Comité permanent du droit pénal depuis 2013. À ce titre, elle fournit au ministre de la Justice des conseils d'experts dans le domaine du droit pénal, rédige des projets de loi dans ses domaines de compétence et veille à la cohérence de l'adoption des lois et des règles relevant du droit pénal.

En plus d'être titulaire d'un diplôme d'études supérieures en droit Cand. Jur., elle est titulaire de diplômes d'études supérieures en criminologie et en sociologie.

*Juin 2021*